

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-702535

144006

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10678

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HASSAN SAADAGUI BAHOUN

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661.412620

Total des frais engagés : 280DC + les factures + Motta

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. CHAOUI BOQAI YASMINE
Ophtalmologue
88, Rés. Colza Appt 3
3d. Oum Rabih - Casablanca

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

je ne dors pas

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atlas médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 06 JAN 2023

Signature de l'adhérent(e) :

zelt

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/10/22		1	25000hs	INP : 06128682 Dr. CHAOUI MOUAI YASSINE
26/10/22 CT		6x	150000	Ophtalmologue Appt 3 Ophtalmologue Smine

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 DR. EL MABROUK HAKIM Bd. Oum Rabi' Galla - Casablanca Tél.: 05 22 88 20 26	04/10/2022	110,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

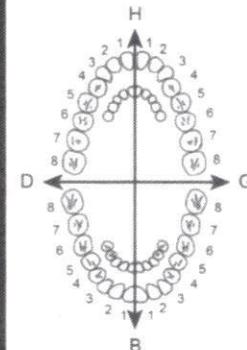
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

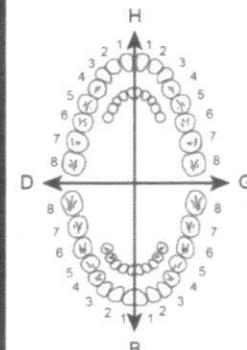
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	26/10/22					Blanche 2021.22
						Hôpital Universitaire de Sherbrooke
						84-18

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine
Ophthalmologiste

Adultes et enfants

Ancien Ophthalmologiste à l'Hôpital Militaire Mohamed V de Rabat
Ancien Interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca
Diplômée en contactologie de Paris



الدكتورة الشاوي رقعي ياسمين

اختصاصية في طب و جراحة العيون

كبار و صغار

طبيبة سابقة بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط
طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء
diplôme Universitaire en optométrie à Paris



Casablanca le 04 octobre 2022

Mme SAADAOUI Houda

Bilan orthoptique



*CHAOUI ROQAI YASMINE
Ophtalmologue
88, rés. Colza Appt 3
Oum Rabii - Casablanca*

88، إقامة كولزا، الطابق الأول الشقة رقم 3، شارع أم الريان، الحي الحسني . الدار البيضاء
88, rés. Colza, 1^{er} étage appt. N°3,Bd Oum Rabii, Hay Hassani - Casablanca

📞 05 20 39 26 46 ☎ 06 61 77 04 74 📩 dr.chaoui@ophtalmo-casa.ma

Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine
Ophtalmologiste

Adultes et enfants

Ancien Ophtalmologiste à l'Hôpital Militaire Mohamed V de Rabat
Ancien Interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca
Diplômée en contactologie de Paris



الدكتورة الشاوي رقعي ياسمين
اختصاصية في طب وجراحة العيون

كبار و صغار

طبيبة سابقة بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط
طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء
دبلوم جامعي في العدسات اللاصقة باريس



Casablanca le 04 octobre 2022

Mme SAADAOUI Houda

AMOR
FLORAVISION

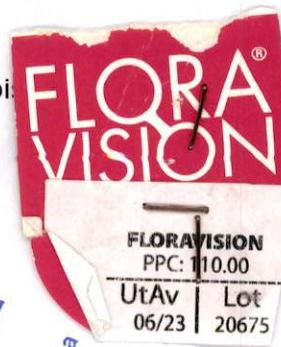


1 goutte 4 fois par jour , dans les deux yeux, pendant 10 jours

OPTIVEFUSION

1 goutte x 4 / jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois.

PHARMACIE HAY EL MATAR
Dr. EL MABROUKI Hakim
1, Bd. Oum Rabii Oulfa - Casablanca
Tél.: 05 22 55 20 26



Dr. CHAOUI ROQAI YASMINE
Ophtalmologue
88, rés. Colza Appt 3
Bd. Oum Rabii - Casablanca

88، إقامة كولزا، الطابق الأول الشقة رقم 3، شارع أم الريان، الحي الحسني . الدار البيضاء
88, rés. Colza, 1^{er} étage appt. N°3,Bd Oum Rabii, Hay Hassani - Casablanca

📞 05 20 39 26 46 ☎ 06 61 77 04 74 📩 dr.chaoui@ophtalmo-casa.ma

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° 140 965 / 2022 du 27/10/2022

Nom patient : SAADAOUI BAHSSOUN HOUDA

Entrée 27/10/2022

Prise en charge : PAYANTS

Sortie 27/10/2022

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
BILAN ORTHOPTIQUE DANS LE CADRE DU TRAIT	1,00		200,00 Sous-Total	200,00 200,00
Total Frais Clinique				200,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

DEUX CENTS DIRHAMS	Total	200,00

Encaissements					Total encaissé	Solde
						200,00

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Tél : 05 29 03 53 45
Fax : 05 22 89 28 54
N°INP : 090061862
N°ICE : 001740003000026

Casablanca le 27/10/2022

Bilan orthoptique

Nom : SAADAOUI HOUDA

Âge : 43 ANS

Adressé par : DR CHAOUI

Motif de consultation : Fatigue visuelle, douleurs oculaire, céphalées, conjonctivite allergique

ATCDP : Syndrome Gougerot Sjögren depuis 2016, 12 séances de rééducation en 2016

ATCDF : RAS

Correction optique : OD : +0.75(-0.50à121) OG : +0.50 ADD +0.50

Acuité visuelle

SC OD: 10/10

OG: 10/10

AC OD: 10/10

OG: 10/10

VP ODG p2

Bilan sensoriel

Vision stéréoscopique : positive

Verre rouge : fusion

Bilan moteur

ESE

SC ortho de loin et de prés

AC

Motilité : normale

PPC :

RDC : 3 cm

Vergences :

D' 20 C' 50

D 4 C 18

Conclusion

Orthophorie de loin et de prés avec et sans correction

Iso acuité visuelle ODG

Sur le plan sensoriel : CRN à tous les tests

Sur le plan moteur : une bonne capacité de vergence de loin et de prés.

